# Compte rendu du Conseil municipal du 16 Juin 2020 convoqué le 10/06/2020

<u>Présents:</u> M. Malhappe, S. Apruzzese, E. Mascret, C. Bourrat, L. Dujardin, J. Lehoux, P. Maisonneuve, T. de Ferrières, C. Huet, S. Lamouille, P. Avril, P. Boquet, G. Aubry, D Ferrandin, M.C Willaume

Guillaume Aubry est nommé secrétaire de séance.

Le Maire accueille Madame Emmanuelle Donzier, nouvelle secrétaire de Mairie qui prendra ses fonctions le 1er Septembre.

 Le compte rendu de la séance du 28/05/2020 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

### 2) Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019

Conformément à la Loi, monsieur le Maire quitte la séance et confie la présidence au doyen d'âge, P. Boquet qui présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2019.

### <u>Section de fonctionnement</u>:

• En Dépenses 294 227 ,71 €

en Recettes 403 282,09 €

La section de Fonctionnement présente un excédent de 109 054,38 €

## <u>Section d'Investissement</u>:

• En Dépenses 175 498, €

en Recettes 338 561,58 €

La section d'Investissement présente un excédent de 163 063,14 €

Le Compte administratif 2019 est en parfaite cohérence avec le Compte de gestion du trésorier de Dreux.

Le Compte administratif et le Compte de gestion 2019 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire est invité à reprendre la séance.

# 3) Affectation des résultats 2019

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2019 comme suit dans le tableau suivant :

Total excédent de fonctionnement 2018	673 431,17
Excédent de fonctionnement année 2019	109 054,38
Excédent de fonctionnement reporté 2018	564 376,79

Besoin de financement	0
Solde des restes à réaliser d'investissement 2019	36 079.00
Déficit d'investissement reporté 2019	-33 848,87

Considérant que les Restes à réaliser sur l'exercice 2019 :

Dépenses d'investissement reportées	16 162
Recettes d'investissement reportées	52 241
Solde positif 2019	36 079

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter les résultats 2019.

Affectation minimale à la section d'investissement (art.1068)	
Affectation du solde disponible à la ligne 002 (Recettes de fonctionnement)	
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (Recettes)	0

# 4) Fixation des taxes locales 2020

Le Maire propose de voter le taux des taxes, sans changement par rapport à 2019, comme suit de manière à dégager le produit fiscal nécessaire, soit 171 772  $\epsilon$ :

TAXES	TAUX VOTÉ	PRODUIT PROPOSÉ PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE
Taxe d'habitation	16,50%	94 578
Taxe foncier bâti	18,65%	71 802,50
Taxe foncier non bâti	39,77%	15 311,45
TOTAL		181 691,95

## 5) Vote du montant des subventions accordées aux associations et autres organismes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des montants attribués aux associations.

## Les montants proposés sont les suivants :

	ASSOCIATIONS et	SUBV.	<b>SUBVENTION 2020</b>	
<b>N</b> °	AUTRES ORGANISMES	2019	Proposé	Voté
1	Association Sportive de Guainville	200	200	200
2	Activités annexes CLIS			
3	Anciens Combattants	150	100	100
4	SPA	100	100	100
5	CFA (lié au nbre d'enfants concernés)	0	0	0
6	Bréval Sport et Loisirs	260	260	260
7	Foot Ball Club de Bréval			
8	Patinoire d'Anet	200		
9	ALGD	80	80	80
10	Gilles à tous vents	750	1000	1000
11	Vô Vietnam	0	0	1000
12	Amicale des parents d'élèves	0	100	100
	TOTAUX (en euros)	1740	1740	2840

Stéphane Lamouille, dirigeant de Vo Vietnam, ne prend pas part au vote pour la subvention concernant cette association. Cette subvention est acceptée par 14 voix. Les autres subventions sont votées à l'unanimité.

### 6) Vote du Budget Primitif 2020

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2020,

A la section de Fonctionnement :

Les Dépenses prévues 479 212,87€ Les Recettes prévues 1 055 516,17€

A la section d'Investissement:

Les Dépenses prévues 472 911,87€ Les Recettes prévues 472 911,87€

Il est procédé au vote du Budget Primitif 2020 :

Le Budget Primitif 2020 est approuvé à l'unanimité et voté par chapitre.

## 7) Nomination des Conseillers communautaires auprès de l'Agglo du Pays de Dreux

Le Maire, Michel Malhappe et la première adjointe Sophie Apruzzese sont nommés respectivement délégué et suppléante.

### 8) Création poste de Secrétaire de Mairie

Le Conseil autorise le Maire à prendre toutes délibérations relatives à la nomination de la nouvelle Secrétaire de Mairie.

### 9) Commission électorale.

Conformément aux articles R7 et R19 du code électoral le Conseil municipal désigne Madame Laurence Dujardin pour siéger dans cette commission.

### 10) Commission communale des impôts directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts prévoit institue une commission communale des impôts directs composés de 7 membres ( le maire et 6 commissaires). Pour se faire le conseil municipal propose une liste de 12 titulaires et 12 suppléants au directeur départemental des finances publiques qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants ( voir liste en annexe).

## **Questions diverses:**

# Aire de jeux.

Monsieur le Maire fait état de perturbations significatives dans la nuit de vendredi à samedi dans l'aire de jeux du village. Le conseil après débat propose une période de médiation et de dialogue avec les auteurs de ces perturbations. Cette mission est confiée à Christian Bourrat et prendra fin le 15 juillet 2020.

A défaut d'arrêt des perturbations, les installations panneau de basket et buts de foot seront démontés et stockés dans l'attente d'une nouveau lieu d'implantation et le square sera exclusivement réservé aux jeunes enfants.

## Fête de Gilles

Deux évènements festifs se dérouleront à la fin de l'été sous réserve de l'état et mesures sanitaires en vigueur à ce moment :

- -Les Gillofolies (balade théâtrale à vélo) suivi d'un pique-nique à Gille bois où la famille de Ferrières célèbrera ses 300 ans de présence sur notre village, le samedi 12 septembre.
- -Fête de la musique avec la chorale Sopalteba et les musiciens de Franck Maes le dernier Week end d'août ou le premier de septembre.

# -Projet d'installation d'une infirmière libérale à Gilles

Une jeune infirmière nous a contacté pour s'installer en libérale sur notre village. Une partie de l'atelier communal semblerait, après quelques travaux, convenir.

Le Conseil à l'unanimité adhère à cette proposition.

## Tour de table :

#### E Mascret.

-fait état d'explosions de pétards ou feu d'artifice. Le maire rappelle qu'une autorisation est à demander en mairie notamment pour les feux d'artifice et qu'il faut en tout état de cause veiller à ne pas gêner son voisinage.

#### D Ferrandin.

-interroge sur la reprise normale des déchetteries. Le Maire se renseigne.

#### S Lamouille

- interroge sur la gestion des poubelles du lavoir et abribus. Le Maire répond que ce service est assuré par la Société Herbage 28.
- -indique que les détériorations du toit de l'abribus sont bien le fait des jeux de ballons mais que les endommagements des gouttière leur est étranger.

#### C Huet

- -demande quand reprendra le recensement des jeunes, la date du 1er septembre lui est indiquée.
- souhaite que chaque conseiller intervienne sur sa zone de résidence pour faire respecter, dans un esprit de dialogue, les horaires des tondeuses et autres, ainsi que de l'interdiction stricte de tout feu de déchets ou branchages en période estivale ( du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) Il y va de la tranquillité et du bien vivre dans notre village.

#### P Avril.

Souhaite l'extinction totale de l'éclairage public sur la période estivale (juin, juillet, août)

Demande l'installation d'un défibrillateur près de la mairie.

Rappelle la prochaine réunion de la commission chemins et environnement in situ le 20 juin à 10 heures. Rendez-vous à la mairie. Il demande par ailleurs au maire de transmettre à l'ensemble des conseillers le compte rendu de la dernière réunion afin de définir un calendrier des actions à mener.

Demande où en est l'installation des grilles rue mouillée. Le devis a été signé, relance à effectuer.

# P Maisonneuve,

Demande si une réponse a été apporté quant à la qualité de l'eau. Le maire va effectuer une relance

### L Duiardin.

Informe le Conseil d'une invasion de chenilles du chêne, processionnaires ou autres tiques et appelle chacun à la vigilance

Plus personne ne souhaite prendre la parole, monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 22h 25